Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/eurometropole-intercommunalite-ou-nouvelle-feodalite

MERCREDI 5 JUIN 2013 A 18h

EURO-METROPOLE

Intercommunalité ou nouvelle Féodalité ?

- Vénissieux -

Date de mise en ligne : mercredi 22 mai 2013

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

A l'invitation des conseillers généraux PCF -Marie-Christine BURRICAND et Christian FALCONNET, se tiendra le MERCREDI 5 JUIN 2013 à 18h une rencontre publique sur le thème :
EURO-METROPOLE Intercommunalité ou nouvelle Féodalité ?

Salle Albert Rivat, Maison du Peuple de Vénissieux, Boulevard Laurent Gerin

Avec Guy FISCHER sénateur, Michèle PICARD maire de Vénissieux, Pierre BELL-LLOCH conseiller général PCF du Val de Marne, Danièle GOUSSOT M'PEP pour le NON au référendum Alsacien, Eric HOURS secrétaire régional CGT service public et de nombreux élus, responsables politiques et syndicaux...



Michel Mercier et Gérard Collomb, respectivement Président du Conseil général et de la Courly, ont décidé ensemble et sans consultation des élus et des populations la création de l'euro-métropole lyonnaise. Cette connivence entre l'ancien ministre de Nicolas Sarkozy et le maire et sénateur socialiste est pour le moins dérangeante.

Le département du rhône serait donc coupé en deux : d'un côté le rural dans un département croupion, de l'autre l'urbain dans une "Métropole d'intérêt européen", qui absorberait toutes les compétences du département, bon nombre de celles des communes voire même des compétences de la région (économie, lycées..).

Copyright © Le Vénissian



L'euro-métropole lyonnaise constitue un projet phare de l'Acte 3 de la décentralisation, un big bang institutionnel. Une quinzaine de Métropoles, dont trois eurométropoles, concentreraient des pouvoirs importants retirés aux communes, départements et régions, alors même que l'Etat continue de se débarasser de ses responsabilités. Après les routes, la formation, c'est le tour de la réussite scolaire, l'énergie... L'état "social" externalise !

La fonction assignée à ces métropoles est d'être « compétitive » dans la "concurrence" à l'échelle européenne et mondiale.

Alors que le gouvernement annonce une baisse de 4,5 milliards des dotations aux collectivités locales d'ici 2015, ce projet de loi organise l'austérité au plan local et répond aux exigences de compétitivité capitaliste.

En affaiblissant les communes jusqu'à envisager à terme leur disparition dans les métropoles, ce projet attaque le socle historique de la citoyenneté et éloigne les élus des habitants.

Derrière cette réorganisation territoriale, c'est le socle républicain qui est remis en cause car il s'agit de s'aligner sur le modèle de l'Union Européenne pour satisfaire aux contraintes imposées aux collectivités territoriales tout en centralisant les lieux de décision et de pouvoir et en les éloignant des populations.

Dans le cadre de l'Union européenne, nous faisons l'expérience depuis plusieurs années de la mise en concurrence libre et non faussée des entreprises avec son cortège de licenciements et de déserts industriels. Allons-nous connaître maintenant la mise en concurrence des territoires avec l'euro-métropole ?

Les citoyens doivent avoir le dernier mot !

Copyright © Le Vénissian